

Belfort, le **- 3 MAI 2022**

Direction de l'animation des politiques
publiques interministérielles

**Avis de consultation du public – abrogation du plan de prévention des risques
technologiques (PPRT) ANTARGAZ**

Par arrêté n°90_2022_05_03-00001 du **- 3 MAI 2022**, une consultation du public est ouverte **du 19 mai 2022 au 4 juin 2022 inclus** en vue de l'abrogation du plan de prévention des risques technologiques, approuvé par arrêté n° 2011272-004 du 29 septembre 2011, relatif au dépôt GPL de la société ANTARGAZ sur la ZI de Bourogne et Morvillars.

Les pièces du dossier de consultation comprenant une note de présentation ainsi que le projet d'arrêté d'abrogation du PPRT sont mises à disposition du public sur le site internet de la préfecture du Territoire de Belfort (<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr> / politiques publiques / environnement / consultations et enquêtes publiques).

Le public pourra formuler ses observations **jusqu'au 4 juin 2022 inclus** sur le site internet de la préfecture du Territoire de Belfort (<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr> / politiques publiques / environnement / consultations et enquêtes publiques).

Pour le préfet et par délégation
la directrice de l'animation des
politiques publiques interministérielles


Pauline GRAFFE